



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONN° d'ordre :  
19

Séance du 10 avril 2024

Objet

Budget de l'EHPAD  
Les Charmilles-----  
Approbation du rapport  
d'activité 2023  
-----

L'an deux mil vingt quatre, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 21 mars 2024, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Lanson, Torlay, Abi Fadel, Denigot, Brault, Maës, Salitra, Motte-Tchernia et Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :  
Madame Fouchet qui donne pouvoir à Mme Lanson  
Monsieur Lemonnier qui donne pouvoir à Mme Gautier

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :  
Madame Porcher

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du  
Conseil**

En exercice 13

Présents 10

Votants 12

**Vote**

Pour 12

Contre 0

Abstention 0

**BUDGET DE L'EHPAD LES CHARMILLES**  
-----  
**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023**  
-----

Vu la présentation en Commission municipale des Affaires Sociales et Droit des Femmes, Insertion, Personnes Âgées et Handicap du 12 mars dernier,

Vu la présentation du rapport d'activité de l'EHPAD au titre de l'année 2023,

Considérant la présentation du rapport d'activités 2023 de l'EHPAD dans ses différents volets d'accompagnements à savoir :

- le volet sur la vie de l'établissement : résidents, activités générales
- le bilan financier
- le bilan médical
- le bilan de l'animation.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE le rapport d'activité 2023 de l'EHPAD tel que présenté.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Pascal Duchêne

